

Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Lille Hauts-de-France

▶ MISSION

Les CCI sont la « collectivité locale des entrepreneurs » et sont gérées par les entrepreneurs.

Elles ont notamment pour attribution :

- de donner au gouvernement ou aux autorités publiques locales les avis et les renseignements qui leur sont demandés sur les questions industrielles et commerciales,
- de présenter leurs vues sur les moyens d'accroître la prospérité de l'industrie, du commerce et des services,
- d'œuvrer en direct pour favoriser le développement des entreprises et pour améliorer leur environnement économique, notamment par :
 - l'information, le conseil, l'accompagnement et la formation du chef d'entreprise
 - la participation à l'aménagement du territoire,
 - des actions pour les entreprises du commerce, des services de l'industrie et du tourisme, dans les domaines de la création et la reprise d'entreprises, l'international, le maritime, la qualité, l'environnement, les technologies de l'information et de la communication, l'information économique, l'innovation,...

- ...

Pour cela, elles sont financées par une taxe additionnelle à la nouvelle Contribution Economique Territoriale (CET), leurs ressources propres et produits d'exploitation, les subventions et contributions publiques et les emprunts.

La Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Lille compte plus de 50 000 entreprises ressortissantes. Elle dispose notamment de deux organes :

- Les Membres élus qui définissent la politique de la Chambre, participent aux travaux des commissions avec voix délibérative et votent le budget.
- Des délégués consulaires qui ont pour mission d'élire chaque année au mois d'octobre les Juges aux Tribunaux de Commerce.

Le MEDEF Lille Métropole les sollicite par ailleurs pour participer aux travaux de la CCI Grand Lille, en accord avec cette dernière, en participant aux différents groupes et commissions, sans voix délibérative.



CONDITIONS
ET INCOMPATIBILITÉS
OUI



MANDAT
5 ANS



ORGANISME PARITAIRE
NON



RENOUVELLEMENT
FIN 2021



FRÉQUENCE RÉUNIONS
10 REUNIONS PAR AN

COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

76 membres élus dont 48 MEDEF

84 délégués consulaires dont 64 MEDEF

▶ RÉFÉRENT MEDEF

Arnaud COUSIN - Délégué Général du MEDEF LILLE METROPOLE - acousin@medef-lille-metropole.fr